

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Petelet Thierry		
Nombre de secouristes	13	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Challans	Temps de trajet (en min)	15 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Maché**
 Adresse **85190 La Sigonniere**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1360 m**
 Largeur minimum de la piste **6 m**
 Largeur de la grille **40 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **70 m**
 Nombre d'OCP* **11**


*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **48**
 En manche : **42**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **34**
 En manche : **29**

 **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **06/01/23**

VISA DE LA LIGUE

DATE:

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO:



MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : DE LA VIE APREMONT

Date :

Lieu :



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
		Contrôles administratifs Contrôles techniques		

MOTO CROSS / QUAD CROSS FFM
MACHE 02 AVRIL 2023

ENTRAINEMENTS et Chrono 5 + 10 mn

8h00	Critérium A
8h20	Critérium B
8h40	Critérium C
9h00	Open Nat A
9h20	Open Nat B
9h40	Espoirs 85
10h00	Quad CH

COURSES

10h45	Critérium A	1ère manche	12 mn + 1t
11h05	Criterium B	1ère manche	12 mn + 1t
11h25	Critérium C	1ère manche	12 mn + 1t
11h45	Open Nat A	1ère manche	15 mn + 1t
12h10	Espoirs 85	1ère manche	15 mn + 1t

12h15/13h45 PAUSE DEJEUNER

14h00	Open Nat B	1ère manche	15 mn + 1t
14h25	Critérium A	2ème manche	12 mn + 1t
14h45	Critérium B	2ème manche	12 mn + 1t
15h05	Critérium C	2ème manche	12 mn + 1t
15h25	Open Nat A	2ème manche	15 mn + 1t
15h50	Quad CH	1ère manche	15 mn + 1t

16h10 PAUSE

16h30	Open Nat B	2ème manche	15 mn + 1t
16h55	Critérium (Petite finale) A/B/C		10 mn + 1t
17h15	Espoirs 85	2ème manche	15 mn + 1t
17 h 45	Quad CH	2ème manche	15 mn + 1t

18h05 PAUSE

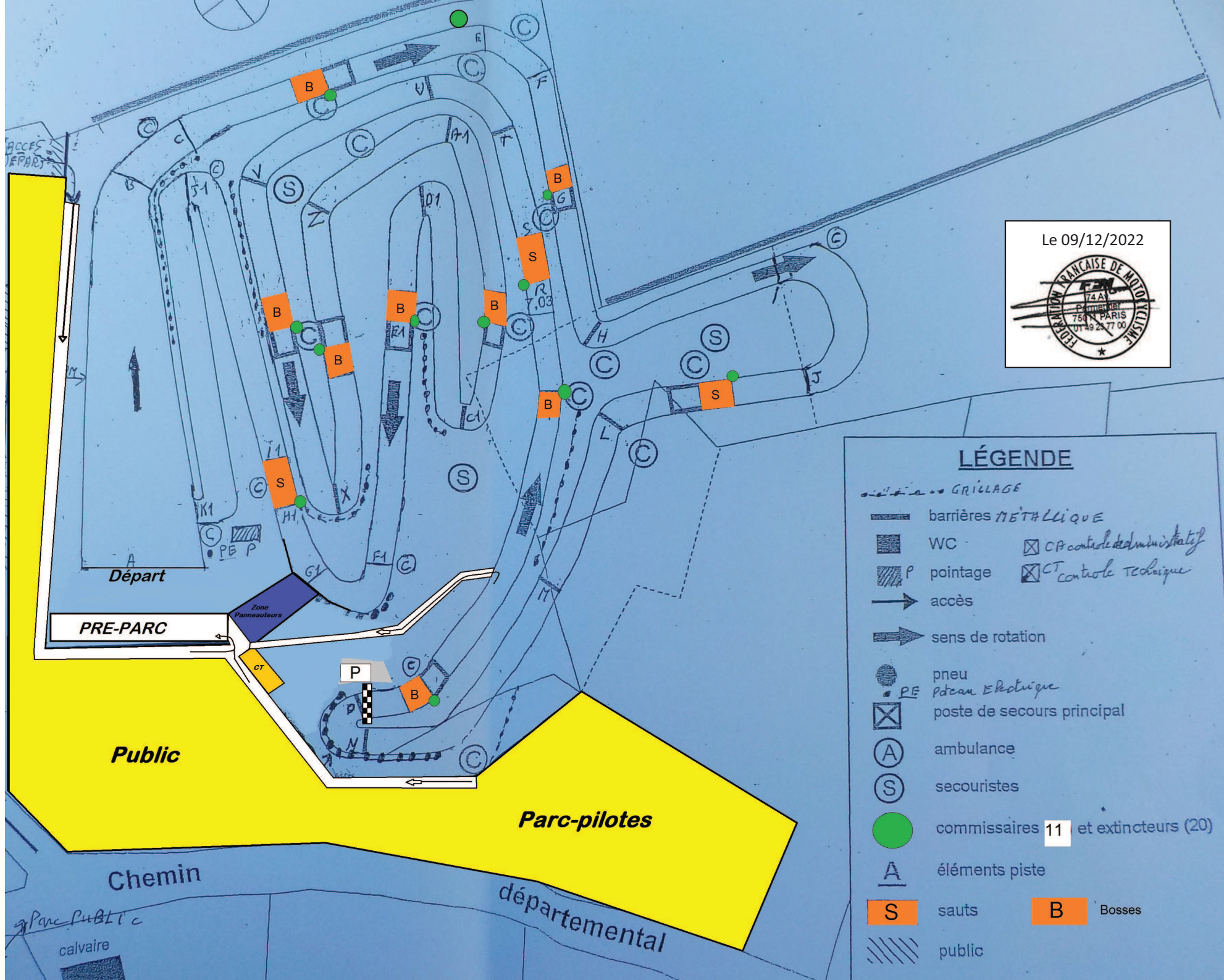
18h15	Critérium	Super finale	15 mn + 1t
18h40	Open National	Super Finale du 1er au 21ème A / B	20 mn + 1t

19h15 REMISE DES RECOMPENSES

PS : Contrôle des licences, C.A.S.M et contrôle technique le 01/04/2023 de 16h00 à 20h00 et le 02/04/2023 de 7h00 à 8h00

Droit d'engagement : 17€ /27€ /35€. **Merci de ramener vos sacs poubelles et vos déchets ...**

Le Président



LÉGENDE

- GRILLAGE
- barrières MÉTALLIQUE
- WC
- P pointage
- accès
- sens de rotation
- pneu
- PE Pôles Électrique
- poste de secours principal
- ambulance
- secouristes
- commissaires 11 et extincteurs (20)
- éléments piste
- S sauts
- B Bosses
- public
- CA contrôle administratif
- CT contrôle Technique